UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

UFR LANGUES, CULTURES ET COMMUNICATION
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL DE GESTION PLENIER

DU VENDREDI 14 JANVIER 2022

Présent(e)s : Mme et M. ALARY, AUBERT, GARRAIT-BOURRIER, BOUVIER, COUTURIER, NIELLI (Suppléante), GAYRAUD, GELLY, PILET, PLATELLE, POLICARD, ROUQUETTE, SALMON-MONVIOLA, VIOLLE, SINDA, YANG.

Procurations : Mme et M. FORGES à SALMON-MONVIOLA, PATEL à GARRAIT-BOURRIER, Le FLOCH à ROUQUETTE, MATHIOS à ALARY,

Excusées : Mmes BRIEU et THOMAS.

Absents : M. JANKIN.

Le conseil de gestion a lieu via TEAMS.
La séance débute à 9h04

1. Validation du PV du CG du 24 Novembre 2021 :

Le Procès-verbal du Mercredi 24 Novembre 2021 est soumis au vote du conseil.
Le PV est validé à l'unanimité.

2. Intervention de François Aubert, vice-président de la Fondation UCA

Monsieur François Aubert prend la parole et présente les domaines d'application de la fondation et ce qu'elle peut apporter comme support ou aide dans nos missions d'enseignement ou de recherche. Il précise qu'il est lui-même vice-président de la Fondation UCA depuis le 1er avril 2021, également directeur adjoint de l'Ecole Doctorale Sciences Economiques, Juridiques, Politiques et de Gestion depuis septembre 2017, ainsi que Professeur des universités en comptabilité à l'IAE. Monsieur François Aubert explique que la

Fondation est de type universitaire et qu'elle n'a donc pas de personnalité morale. Ces fondations universitaires disposent de l'autonomie financière. C'est l'agent comptable de l'établissement qui procède au vote du budget initial et qui établit un compte financier propre à la Fondation. Ce compte financier est annexé au compte financier de l'établissement.

La Fondation UCA est pluridisciplinaire et territoriale et couvre donc l'ensemble du territoire de la Région Auvergne Rhône Alpes. La Fondation est administrée par un conseil de gestion constituée de membres fondateurs (Crédit Agricole, Michelin, les laboratoires Théa, Limagrain...), de donateurs et enfin du collège des universitaires. Les ressources externes proviennent des collectivités territoriales comme la région AURA, les quatre Conseils départementaux, la Métropole de Clermont, les villes de Vichy ou du Mont Dore.

La Fondation tisse des liens entre le monde socio-économique et le monde académique, entre l'université et ses territoires, et également entre les générations d'étudiants. Elle agit sur trois axes majeurs :

- Soutenir et promouvoir la Recherche. En favorisant le lien entre partenaires socio-économiques et équipes de recherche, la fondation abritent des chaires de recherche qui permettent de financer des projets de recherche par des fonds privés.
La Fondation concrétise également des actions de mécénat dans le domaine de la recherche.

- Accompagner les composantes et les laboratoires dans leur recherche de financement. Monsieur François Aubert rappelle en effet que la fondation est à la disposition des composantes et des laboratoires pour porter leurs projets dans le cadre du mécénat ou du partenariat avec le monde socio-économique. Il est primordial de présenter le savoir-faire et les compétences spécifiques de la Fondation, afin d'accompagner de manière personnalisée les différents porteurs de projets. Les actions de mécénat ne s'improvisent pas et la Fondation est là pour aider les enseignants-chercheurs dans les montages les plus appropriés, le conventionnement sur-mesure, le suivi budgétaire des actions et la communication.

- Aider la vie étudiante par l'intermédiaire du mécénat. La Fondation concrétise des actions de mécénat à destination des étudiants et des personnels de l'Université Clermont Auvergne, elle accompagne également des projets de solidarité. Elle améliore la professionnalisation et l'intégration des étudiants en situation de handicap.

La Fondation est globalement ouverte à tous types de projets du moment que l'on trouve des mécènes pour les soutenir.
Plusieurs projets pour promouvoir la recherche sont en cours.
Parmi eux, des bourses de mobilité internationale à destination des enseignants-chercheurs : La fondation lance, dès 2022, un soutien financier aux enseignants-chercheurs en C.R.C.T., partant en mobilité un semestre ou plus dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger. Le C.R.C.T. (congés pour recherche ou conversions thématiques) est un dispositif permettant aux enseignants-chercheurs de bénéficier d'une

période de dispense d'enseignement et de tâches administratives pour approfondir, débuter, finaliser des projets de recherche. Les modalités d'attribution de ce soutien financier sont en cours de réflexion et il sera procédé à la sélection des lauréats sera lancée par un jury *ad'hoc* au printemps 2022.
L'administration de la Fondation est confiée à un conseil de gestion. Le conseil de gestion règle par ses délibérations les affaires de la fondation.
Il y a deux types de ressources : internes et externes.
Les ressources internes proviennent de la dotation et les ressources externes proviennent des dons ou des produits de partenariats. Les dons des établissements publics sont autorisés à la condition qu'ils proviennent de leurs ressources propres. Les établissements donateurs sont seuls responsables de la certification de l'origine des fonds. La Fondation tire également revenu des frais de mise en œuvre qu'elle peut appliquer aux dons. Ce taux est voté chaque année en conseil de gestion de la Fondation. Pour 2021, il s'élève à 7,5 % du montant du don. La majorité des dépenses de la Fondation correspond aux frais de personnel et de gestion nécessaires à la réalisation des missions de la Fondation. Le salaire de la responsable administrative était jusqu'à présent pris en charge par la Fondation mais sera désormais versé par l'UCA.

Créer une chaire signifie contribuer à une recherche universitaire de haut niveau en lien avec la réflexion stratégique d'une entreprise ou de son organisation. Les chaires de recherche et d'enseignement permettent de participer à la création de connaissances et de les diffuser auprès de toute la communauté universitaire. Elles regroupent autour d'un thème central un ensemble de partenaires intéressés par la formation de personnel hautement qualifié dans un domaine de pointe et/ou par l'exploitation des résultats de travaux dont elles attendent, à moyen ou à long terme, un avantage concurrentiel. De plus, elles permettent aux contributaires de bénéficier d'une réduction d'impôt :

- Pour les particuliers : égale à 66 % du montant du don s'il paye l'impôt sur le revenu ou égale à 75 % du montant du don s'il paye l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).
- Pour les sociétés : égale à 60 % de son montant dans la limite des 5 pour mille de son chiffre d'affaires HT. Au-delà de ce plafond, ou en cas de déficit, il est possible pour la société de bénéficier d'un report sur 5 ans.

La fondation permet une souplesse dans la gestion des conventions et proposent des actions personnalisées institut par institut, ce qui apporte de la transparence dans le suivi budgétaire afin de rassurer les donateurs sur la destination des crédits et sur la façon dont ils seront utilisés.

Il y a trois types de captation de fonds :

- Contribution numéraire.

- Contribution en nature tels que la mise à disposition de locaux, de matériels ou de ressources documentaires.
- Dons en compétences comme la mise à disposition de chercheurs ou personnels et le reçu fiscal correspondra alors à un pourcentage sur la base du salaire chargé.

Le rôle de la Fondation n'est pas suffisamment connu et sa volonté est de s'ouvrir à toutes les composantes, quelle que soit l'université d'origine (UDA ou UBP), ou même à des organismes qui sont en concurrence. L'idée est d'aller chercher des partenariats dans différentes thématiques pour couvrir l'ensemble des champs de l'UCA. La Fondation est ainsi au service des ambitions de la recherche et de l'enseignement supérieur dont elle accompagne le développement et le rayonnement sous toutes ses facettes : recherche d'excellence, insertion professionnelle, innovation pédagogique mais aussi vie étudiante et projets entrepreneuriaux. L'objectif est donc d'identifier les entreprises qui pourraient nous soutenir, même celles qui ne traitent pas de nos thématiques, et de dresser une cartographie. Cela aiderait la fondation à aller à la rencontre de nouveaux partenaires, à leurs présenter des actions et à récupérer des financements.

Monsieur Del Duca fait une proposition dans la continuité de l'axe 3 de la fondation afin d'aider les étudiants à partir en mobilité à l'étranger. Ces mobilités sont actuellement compliquées du fait des déplacements liés à un contexte sanitaire instable et également anxiogène du fait d'un financement difficile, car les bourses ERASMUS sont en nette baisse. Les règles européennes ayant été modifiées et ayant introduit une clause d'inclusivité, les critères d'obtention de bourse sur critères sociaux ont été fortement durcis. Ainsi, si un étudiant ne rentre pas dans cette clause, sa bourse est faible et le montant accordé sera réduit de 250 € mensuels. A contrario, les étudiants faisant part de l'échelon 5 ou 6 se verront attribuer le complément inclusion de 250 € et donc une bourse confortable, mais cela correspond à une petite minorité. La fondation pourrait intervenir pour solliciter des entreprises afin de trouver des financements pour aider les étudiants dont les bourses seront trop faibles.
Il est question de solliciter les entreprises avec lesquelles nous avons des contrats d'apprentissage.
Madame Annie Sinda précise qu'il y a bien d'autres entreprises.
Monsieur François Aubert rajoute par ailleurs que le mécénat peut venir en complément de la collaboration d'alternance et que les enseignants peuvent transmettre les coordonnées de la Fondation aux entreprises ou bien que la Fondation peut contacter directement les entreprises pour discuter de futurs projets ou d'actions qui seraient intéressants à mettre en place.
Madame Anne Garrait-Bourrier propose également de solliciter les entreprises du consortium ERASMUS stages. Toutefois, Monsieur François Aubert indique que, pour l'application des règles de défiscalisation, il faut que les entreprises soient françaises.
Monsieur Nicolas Violle indique que le mieux serait de voir avec Madame Virginie Eymard qui tient à jour un réseau de professionnels où l'on peut retrouver toutes les entreprises dans lesquelles l'UFR envoie des étudiants.

Une question est posée concernant la possibilité de demander des compléments de gratifications de stage, mais la fondation ne peut pas prendre en charge ce type de dépense et elle n'a pas de ressources en interne suffisante.
Par contre, il peut être judicieux de chercher des partenaires qui sont issus d'un autre secteur d'activité que celui où se situe le stage pour que les entreprises puissent financer une partie du stage.
Dans le cas de très grandes entreprises comme Limagrain ou Michelin, des représentants sont déjà impliqués dans les discussions au sein du conseil de gestion de la Fondation. Pour les entreprises moyennes ou petites, un premier contact pour discuter de mécénat peut être organisé directement au niveau de la composante.
Pour les mobilités, Monsieur François Aubert conseille au conseil de gestion de faire établir des critères prioritaires qui donneraient la possibilité au plus grand nombre d'étudiants, qui ne bénéficient pas ou peu des bourses, d'obtenir un financement.
En conclusion, il précise que la recherche et la vie étudiante sont les deux pans les plus facilement « monnayables » en mécénat auprès des entreprises. Le mécénat est en effet une collaboration désintéressée pour défendre une cause et se traduit pas une participation financière sans chercher à intervenir sur la somme qui sera dépensée.

3. Informations générales (situation sanitaire, Auversup et autres salons)

Les cours (CM comme TD) sont très majoritairement organisés en présentiel à l'UFR et seuls des cours spécifiques sont en distanciel.
Certains salons ont été annulés comme celui de Moulins ou Nevers, mais AUVERSUP est maintenu à la grande halle d'Auvergne. Le passe sanitaire pour les intervenants comme pour les visiteurs sera obligatoire.
Concernant les examens de substitution organisés à la demande du ministre, les absences sont hétérogènes selon la période initiale d'examen. De ce fait, il y a moins d'absences en LEA et Infocom, car les examens de la première session ont eu lieu en décembre.
Par contre, pour les mentions LLCER et EEI, il y a plus d'absents et donc plus d'examens de substitution à organiser.
Pour le département d'anglais, toute la semaine du 14 au 19 février sera banalisée, et pour les autres départements, une partie de la semaine seulement pourra être banalisée pour les examens (à voir selon les besoins spécifiques de chaque département).
Les jurys seront organisés par mention et par niveau.
Il peut y a voir un seul jury qui prend en compte la première session et la session de substitution ou bien 2 jurys pour chaque session d'examen.
Pour LLCER, il n'y aura qu'un seul jury le 10 mars après la session de substitution.
Pour EEI, il sera fait un seul jury également.
Madame Viviane ALARY précise que les contrôles continus ne sont pas impactés.
Elle ajoute par ailleurs que les étudiants souhaiteraient une réunion d'information concernant les inscriptions en master sur e-candidat et en particulier sur les conditions d'inscription et les

dates des différentes campagnes. Elle constate en effet, qu'ils doutent plus qu'auparavant et ont besoin de plus de temps de réflexion.
Monsieur Patrick Del Duca aborde à présent la question des bâtiments et rappelle que les financements ont du mal à être attribués car la Métropole et la Région sont plutôt frileuses. Il n'y a donc toujours pas de retour sur la somme qui sera finalement allouée et cela bloque la finalisation du CPER. Il faut donc continuer à investir dans les salles de Carnot notamment dans les petites salles à équiper en vidéoprojecteurs. Le message est donc de ne pas hésiter à faire remonter les besoins pour les petites salles.
Madame Viviane Alary indique qu'historiquement la Région n'a jamais vraiment investi pour le site de Carnot et que ce serait à l'Université de le faire pour nos locaux vétustes. Elle remonte aussi des problèmes de dalles qui se décollent au département d'espagnol.
Concernant le financement du CPER, Monsieur Patrick Del Duca posera la question lors de la prochaine réunion des directeurs de composantes.
Monsieur Christophe Gelly précise que s'il y a détection d'amiante dans les dalles, il faudrait le signaler au service hygiène et sécurité qui devrait s'emparer du dossier.

4. APP

Monsieur Patrick del Duca présente le tableau des APP pour ce second semestre et précise qu'il a été difficile à finaliser. Le montant dépasse la somme allouée en période normale et il sera peut-être nécessaire d'accorder une rallonge budgétaire ou bien de transférer certaines demandes à la rentrée prochaine.
Le tableau est présenté et les demandes sont détaillées (voir tableau joint).
Après avoir passé en revue les différentes demandes, la somme totale demandée à l'UFR atteint un montant de 24497,57 €.
Il est procédé au vote des demandes telles qu'elles ont été formulées.
0 CONTRE, 0 ABSTENTION
Les demandes d'APP sont donc adoptées à l'unanimité sous réserve des conditions sanitaires en vigueur au moment des déplacements.

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

UFR LANGUES, CULTURES ET COMMUNICATION
UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

Aides à Projets Pédagogiques - 2ème semestre 2021-2022

DEPARTEMENT	NIVEAU	EFFECTIFS	U.E.	responsable pédagogique	PROJET PEDAGOGIQUE	DATE	PARTENARIAT Autres financements	TYPES DE DEPENSES retenues par la Commission Permanente	SOMME € DEMANDEE	PROPOSITION COMMISSION PERMANENTE	Participations demandées
Anglais	EEI – ESE N2	31		Sandhya Patel	Dans le cadre d'un PPP, ils suivent une formation ENA destinée à présenter les concours EPSO - Le voyage à Strasbourg a 3 objectifs : prise en main de l'espace européen, responsabilisation des étudiants dans l'organisation du voyage, mise en place de réseaux, création de support d'information et de promotion de la formation.	**9-11 Février 2022**		**Transport Strasbourg Hébergement**	2428 3520 **= 5948**		**620,00**
INFOCOM	N2 Communication en Langue Étrangère	18	Société et Médias / Théories de la Communication.	Hector Luesma	Rencontre avec Mavi Doñate, correspondante de TVE (Télévision Espagnole) à Paris, et Diana Guzman, coordinatrice internationale de Reporters Sans Frontières. L'objectif pédagogique principal est que les étudiants confrontent les sujets abordés en classe avec l'exercice réel du métier de journaliste, en leur donnant l'opportunité d'échanger avec des sources directes.	**Fin Février-Début Mars 2022**		**Transports : Billets de train Paris**	**902,00**		
Etudes slaves	LLCER « Russe » L2 et L3	20	S4 S6 UE13 UE14	Piotr Rosol	Dans le cadre de cours « Culture et société polonaises » et dans la perspective de relations culturelles franco-polonaises : études approfondies sur l'œuvre et la vie de Witold Gombrowicz (1904-1969), reconnu comme l'un des plus grands auteurs du XXe siècle ; La visite guidée de la Villa Alexandrine, ancienne résidence de l'écrivain polonais ; Rencontre avec quatre chercheurs spécialistes de Gombrowicz et de la littérature polonaise du XXe siècle ; Journée d'étude : quatre interventions et la discussion.	**6 -8 Mai 2022**		**Transports CF - Nice - Vence Hébergement**	1660 2000 **=3660**		
Portugais	Licence et Master LLCER/LEA	21	UE Etudes de la langue Portugais	Ailton Sobrinho	Week-end d'immersion linguistique des étudiants du Département de portugais : orienter les étudiants vers une pratique linguistique tout en ayant le souci de mettre en place des activités pour animer la durée du séjour : dans la ville de Rochefort-Montagne ou de Volvic	**4-6 Mars 2022**		**Transports hébergements**	300 700 **= 1000**		
Allemand	FA N1/MDLFA N1	18	UE ASPECTS DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES - E-TANDEM (EFA) / UE LANGUE ET	Anne-Sophie Gomez	Voyage d'étude des EFA 1 à Regensburg et des MDLFA 1 à Erlangen (22-26 mai 2022)	**22-26 Mai 2022**	OFAJ = 2562 €	**Transports hébergements**	5902 1500 = 7402 900 2562 **= 3940**		900,00
EFE	N2 Etudes franco-espagnoles	19	UE Projet culturel de groupe	Stéphanie Urdician	Conception d'un programme d'actions culturelles pour diffuser et promouvoir la culture hispanique en partenariat avec les structures culturelles et associatives locales.			*La Mirada Horizontal. Exposition de photographies de réalisatrices espagnoles *Buen provecho. Réalisation et projection d'un court métrage documentaire sur la cuisine espagnole et hispano-américaine *Desayuno bacano. Lectures bilingues-Dégustation colombienne * Colombia a través de una película. Projection au lycée Jeanne d'Arc du court métrage	*523,40 * 561,57 * 200 *80 **= 1364,97**		
EIFE	Master 1ère année Etudes Interculturelles Franco-Espagnoles	9	UE Projet culturel de groupe	Stéphanie Urdician	Atelier culinaire et 5ème édition de l'événement Cinéfood	22 janvier et 3 Février 2022		*Matrimoine culinaire - « Les femmes ne comptent pas pour du beurre » *Cinéfood 2022	620 75 **= 695**		
Portugais	Licence et Master LLCER/LEA/EFP et EFE	10	UE Etudes de la langue Portugais	André Stefferson Martins Stahlhauer	Mémoire, Histoire et immersion linguistique dans des Ambassades: visites d'expositions permanentes dans les ambassades du Portugal et du Brésil à Paris.	**Du 21 au 23 Avril 2022**		**Transports Clermont-Paris hébergements**	700 1116 **= 1816**		
Italien	LLCER-EFI Licence N1-N2-N3	18	**N1 1.4, 1.5, 1.6, 2.3, 2.4 ; N2 3.4, 4.4, 4.5 ; N3 5.3, 6.3, 6.4**	Paola Roman	Voyage en Italie : Florence, ville emblématique de la Renaissance italienne : Les étudiants seront appelés à préparer des exposés présentant les œuvres et les lieux visités à travers un travail de groupe. Le projet prévoit une série de rencontre (3-4) avec les étudiants visant à finaliser le programme détaillé du voyage et à contrôler la qualité et l'intérêt des exposés. - Partenariats éventuels (associations étudiantes et autres) : demande de participation au Département d'études italiennes	**Du 18 au 24 Avril 2022**	200 € du département d'Italien	**Transports pour Florence hébergements**	fixbus 2 116,6€ hébergement 2 705€ repas accomp. 350€ **= 5171,60**		1 800,00

Fait à Clermont-Ferrand, le 13/01/2022

TOTAL

5. Questions diverses

Madame Anne Garrait-Bourrier annonce que le congrès national des anglicistes aura lieu cette année à Clermont-Ferrand et que l'UFR LCC sera sollicitée par la MSH pour aider à l'organisation de ce congrès. Etant donné l'importance de ce congrès, Madame Anne Garrait-Bourrier demande si l'UFR peut participer financièrement à hauteur de 1000 €
Madame Viviane Alary demande si les laboratoires ont été sollicités et la réponse est oui, sauf peut-être le laboratoire COMSOC qui sera sollicité par Madame Annie Sinda.
Un vote est organisé pour la participation de 1000 € de la part de l'UFR LCC et les membres du Conseil l'approuvent à l'unanimité.

Madame Annie Sinda indique qu'elle a déjà été sollicitée pour organiser une commission pédagogique suite à la mise en place des examens de substitution et elle se demande s'il n'est pas prématuré de la faire dans les prochaines semaines. Aucun membre du Conseil de gestion n'estime nécessaire d'organiser cette commission prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Le directeur,

Le Directeur
Patrick DEL DUCA

Patrick del Duca

La secrétaire de séance

Responsable Administrative
Stéphanie Joseph

Stéphanie Joseph